

Rapport 2023 de développement durable du Département de l'Allier

Selon le CGCT, les collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants sont soumis à l'obligation d'élaborer un Rapport de développement durable (RDD). Elles sont tenues de présenter à l'assemblée délibérante en amont du débat d'orientation budgétaire un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement.

Le rapport décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits.

Les 5 finalités du DD:

- 1° La lutte contre le changement climatique
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains
- 5° La transition vers une économie circulaire

1- Fiches synthétiques constitutives du rapport DD 2023

- 1-1 Au titre de l'axe « Solidarités inter générationnelles et territoriales »
- 1-2 Au titre de l'axe « Qualité et cadre de vie »
- 1-3 Au titre de l'axe « Gestion des ressources naturelles et transitions »

2- Tableau de correspondance entre les projets et les objectifs de DD

3- Fiche résumée du dernier Bilan Carbone réalisé

La prise en compte des critères DD dans les marchés publics

Enjeux et cadre d'intervention

- L'article L.2111-1 du code de la commande publique dispose que l'étendue des besoins à satisfaire est déterminée en prenant en compte des objectifs de DD dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale
- Depuis 2019, un des grands axes de la politique d'achat du Département consiste à pratiquer des achats durables

Le sens de l'action départementale

- Déterminer la stratégie d'achat en réfléchissant au type d'achat ayant l'impact environnemental le moins négatif, le plus vertueux pour les salariés, et économiquement en terme de coût global en intégrant les notions de DD
- Promouvoir l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés

« Ça c'est passé en 2023 »

Les marchés lancés en 2023 tiennent compte des objectifs de DD en intégrant, soit individuellement, soit simultanément :

- des spécifications techniques ou clauses environnementales dans les cahiers des charges
- des critères de pondération dans l'analyse des offres (de l'ordre de 5 à 10%)
- des clauses d'exécution sous forme d'heures d'insertion à réaliser par les titulaires pour les marchés de services et de travaux

*86 marchés signés par le
Département en 2023*



Agir en faveur des services aux publics

Enjeux et cadre d'intervention

- Au côté de l'Etat, le Département copilote un schéma partenarial d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics. Il répond au besoin de renforcer l'accès des services aux publics, notamment numérique et faciliter la présence d'une offre de services du quotidien pour habiter et vivre sur un territoire

Le sens de l'action départementale

- La collectivité accompagne les habitants, les acteurs publics et privés dans leur transition numérique
- La collectivité finance des dispositifs d'attractivité du territoire (emploi, commerce, santé, éducation, petite-enfance, etc.)
- La collectivité favorise le repérage des services près de chez soi et la coordination de réseaux structurants (France services, conseiller numérique)

« Ça s'est passé en 2023 »

- Signature d'une charte de partenariat « territoire zéro illettrisme »
- Adoption d'un plan numérique Allier 2023-2025.
- Lancement d'une grande cause départementale de la jeunesse face aux risques numériques dans les collèges

*57 965 accompagnements
administratifs réalisés par les
conseillers France services de l'Allier
(22 structures)*

*5 442 accompagnements
numériques effectués par les
conseillers numériques de l'Allier
auprès des habitants (20 agents)*



Enjeux et cadre d'intervention

- Le schéma unique des solidarités et le rapport « vieillir bien dans l'Allier » ont retenu l'intérêt d'actions visant à la solidarité intergénérationnelle afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social

Le sens de l'action départementale

- La conférence des financeurs de la perte d'autonomie a pu retenir des projets répondant à ces critères avec le soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

« Ça s'est passé en 2023 »

- 17 projets ont été financés dans ce cadre comme des journées numériques communes pour les jeunes et les séniors, un jardin intergénérationnel, des sorties culturelles, des ateliers cuisine, des activités de création musicale entre écoles et EHPAD...

*145 000 € de subventions allouées
35 jeunes en services civiques pour
aller à la rencontre des séniors isolés à
domicile et en EHPAD
Réalisation d'une pièce de théâtre
Réalisation d'un film*



Accueil des personnes porteuses d'un handicap sur les ENS

Enjeux et cadre d'intervention

- Politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS)
- Informer et sensibiliser tous les publics, notamment ceux à handicaps
- Développer des supports de communication adaptés

Le sens de l'action départementale

- Une prise en compte des personnes porteuses d'un handicap visuel, auditif ou mental dans la limite de la configuration de chaque site
- Une déclinaison des médias existants réalisée par des professionnels à partir de supports existants
- Des actions conduites jusqu'à ce jour dans le cadre du programme « Loire pour tous » via la structure AceSens

« Ça s'est passé en 2023 »

- Réalisation de médias dans les gorges de la Bouble sur la thématique des moulins : une audiodescription, une vidéo en langue des signes (LSF), un livret facile à lire et à comprendre (FALC), 2 panneaux en couleurs contrastées et en relief
- Des documents téléchargeables via l'application mobile « Handivisites »

4 ENS équipés de médias adaptés à ce jour:

- Etang de Goule
- Boire des Carrés
- Les Coquetteaux
- Les Gorges de la Bouble



Enjeux et cadre d'intervention

- Le lancement d'une grande cause départementale : « Mon Allier Numérique », une campagne pédagogique novatrice de sensibilisation et de prévention à destination des collégiens de l'Allier destinée à lutter efficacement contre les dangers bien réels du monde virtuel
- Une déclinaison de plusieurs actions concrètes dès la rentrée de septembre 2023

Le sens de l'action départementale

- Sensibiliser les jeunes et leurs familles, les enseignants et le grand public
- Faire adopter les bons réflexes aux jeunes au travers d'outils dédiés, de conseils et d'astuces
- Apprendre à se protéger et à réagir face aux dangers du numérique

« Ça s'est passé en 2023 »

- Création d'un site « Mon Allier Numérique » et d'un compte Instagram
- Création et distribution d'outils pédagogiques à destination des élèves et des équipes pédagogiques
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation et de prévention tout au long de l'année scolaire 2023/2024

Mon Allier Numérique

*15 000 collégiens concernés
43 collèges publics et privés
sollicités*



Prise en compte du DD dans les politiques RH du Département

Enjeux et cadre d'intervention

- Intégrer des méthodes de développement durable dans l'activité quotidienne des agents, et dans l'organisation du travail

Le sens de l'action départementale

- Favoriser le maintien dans l'emploi des agents notamment des agents porteurs de handicaps,
- Limiter les consommations de la collectivité (carburant, temps et nombre de déplacements, papier, ...),
- Agir en faveur de l'égalité professionnelle femmes/hommes

« Ça s'est passé en 2023 »

- Lancement d'une politique QVCT,
- Renouvellement de la convention avec le FIPHFP,
- Dématérialisation des bulletins de paye , et mise à disposition d'un coffre fort numérique (CFN),
- Poursuite du recours au télétravail, développement des visio conférences, ...
- Développement d'outils au service du maintien dans l'emploi en mode collaboratif

458 télétravailleurs (727 000 km économisés)

*4 483 visio conférences en 2023
81 % des agents ont accepté le CFN
59 aménagements de postes avec l'aide du FIPHFP*



Enjeux et cadre d'intervention

- Un Conseil départemental des jeunes (CDJ) créé en juin 1995
- Des jeunes élus réunis une fois par mois dès le mois de novembre jusqu'en juin afin de travailler sur des thématiques liés à l'engagement, à la citoyenneté et à l'actualité

Le sens de l'action départementale

- Le CDJ: un espace dans lequel chacun doit trouver sa place, pouvoir s'exprimer librement et adopter un comportement responsable
- Le CDJ: un espace dans lequel chacun doit respecter les valeurs et principes de la République et de la laïcité
- Les Conseillers départementaux jeunes s'engagent à être les ambassadeurs du CDJ au sein de leurs collèges

« Ça s'est passé en 2023 »

- Parmi les thématiques travaillées, celle liée à la Santé et au Numérique a fait l'objet de deux ateliers participatifs et d'une étude de recherche menée par deux Ingénieures chercheuses de l'UCA Clermont-Auvergne
- Le CDJ sollicité pour participer à l'élaboration d'une campagne d'information et de sensibilisation « Mon Allier Numérique »

*62 jeunes conseillers
départementaux élus au sein
des collèges publics et privés de
l'Allier*

36 établissements représentés



Enjeux et cadre d'intervention

- Dans l'Allier, un parc de logements anciens qui nécessite souvent des travaux d'amélioration (adaptation, sortie d'insalubrité, rénovation énergétique...)
- Le Département a depuis de nombreuses années pris la mesure des enjeux de rénovation et développé des actions fortes en faveur de l'habitat

Le sens de l'action départementale

- Un cap et des ambitions en matière de production, de rénovation et de déconstruction de logements pour diversifier l'offre globale et répondre aux attentes des Bourbonnais
- La mobilisation de moyens financiers conséquents pour permettre la rénovation notamment thermique des logements sociaux et du parc privé
- Le déploiement d'un guichet unique de la rénovation des logements pour faciliter le parcours des bourbonnais et continuer à accompagner les ménages

« Ça s'est passé en 2023 »

- Signature d'une nouvelle délégation de compétences des aides à la pierre et d'une convention portant pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne 2024-2029
- Création d'un fonds départemental d'avance de trésorerie pour les particuliers, élaboration du plan départemental de l'habitat 2024-2029 et création de l'Espace Conseil France Rénov Allier

Habitat et rénovation énergétique

525 logements sociaux soutenus au titre de la réhabilitation énergétique au niveau BBC rénovation

357 logements du parc privé financés au titre de la rénovation énergétique avec un gain énergétique moyen de 55% après travaux

Plus de 10 000 sollicitations auprès du guichet France Rénov'Allier

*8,1 M€ d'aides du Département et déléguées par l'Etat et l'Anah
36,5 M€ de travaux générés*

Enjeux et cadre d'intervention

- Le Conseil départemental soutient ses communes à travers 6 dispositifs d'aide : solidarité, voirie, reconquête des centres villes et centres bourgs (RCVCB), équipements et infrastructures publics, patrimoine, et situations exceptionnelles.
- Pour la période 2022/2026, 60 M€ sont affectés à ces dispositifs.

Le sens de l'action départementale

- Les travaux d'économie d'énergie sur la parc locatif communal et sur les bâtiments publics générant un gain énergétique d'au moins 35 % peuvent bénéficier d'un financement allant jusqu'à 40 %,
- Les travaux de renaturation, de création de cheminements doux, de réhabilitation de parcs ou encore la mise en œuvre de plans mobilité peuvent également bénéficier d'un financement départemental au titre du volet (obligatoire) cadre de vie des contrats RCVCB

« Ça s'est passé en 2023 »

- En 2023, 23 dossiers « parc locatif », 13 dossiers « amélioration énergétique des bâtiments recevant du public » et 31 nouveaux contrats RCVCB ont bénéficié d'un financement départemental

En 2023,

- *3,5 M€ de subventions accordées au titre des dispositifs parc locatif et amélioration énergétique des bâtiments recevant du public*
- *6,8 M€ au titre du dispositif RCVCB*



Enjeux et cadre d'intervention

- Depuis plusieurs années, le Département s'est engagé dans une gestion vertueuse des routes départementales, et plus particulièrement concernant les matériaux. (valorisation des matériaux et utilisation de matériaux recyclés). Des clauses environnementales (CCE) sont intégrées dans les dossiers de consultation des entreprises pour les marchés passés par le Département.

Le sens de l'action départementale

- Garantir un réseau routier départemental en bon état
- Le réemploi des matériaux de construction permet de réduire les impacts environnementaux, notamment en matière de changement climatique, de surconsommation des ressources et d'atteinte aux écosystèmes
- Diminuer les émissions de gaz à effets de serre grâce aux techniques à froid

« Ça s'est passé en 2023 »

- Le 18 juillet le Département et la Fédération ARA des Travaux Publics ont signé un pacte d'engagement afin de réduire les impacts environnementaux des infrastructures
- Plusieurs chantiers de retraitement de la chaussée en place limitant le transport de matériaux entre la carrière et le chantier
- Augmentation de la part d'enrobés froid et tiède dans l'entretien de nos revêtements routiers ainsi qu'une nette augmentation de la réutilisation des produits de déconstruction de nos routes

*72 000 tonnes d'enrobés
fabriqués et transportés au total*

*Dont 13 000 tonnes tièdes et
17 000 tonnes froid*

*20 à 30 % des produits de
déconstruction ont été réutilisés*



Enjeux et cadre d'intervention

- Depuis 2008, le Département porte un schéma véloroutes et voies vertes
- En 2020, le Département adopte un plan vélo 2020-2030
- Démarche départementale répondant aux attentes des populations, à la lutte contre le changement climatique et à la valorisation des atouts du territoire

Le sens de l'action départementale

- Le Département développe ses capacités d'aménageur des mobilités durables et actives pour les habitants et les touristes
- Le Département impulse et innove en proposant des solutions techniques diverses et adaptées aux contextes locaux
- Le Département accompagne les projets structurants et développe une ingénierie technique dédiée auprès des collectivités

« Ça s'est passé en 2023 »

- Relance des études techniques et environnementales de la Via Allier
- 1^{ère} phase de travaux de reprise du revêtement voie verte EV6
- Identification visuelle du jalonnement de la V87-La Vagabonde
- Comité d'itinéraire de la V87- La Vagabonde à Cahors
- Propositions techniques pour la montée en gamme de 3 boucles cyclo
- Lancement opérationnel de la voie verte Gannat/Saint-Pourçain-sur-Sioule

3 700 km de parcours cyclables :

- 23 boucles cyclo. sur route (1 450 km)
- 5 véloroutes nationales/européennes (335 km)
- 60 km voies vertes, 13 km pistes cyclables
- 1 700 km de circuits VTT en boucle
- 1 itinéraire VTT structurant : la GTMC (147 km)

Investissements départementaux : 6,3 M€ (2008-2022)

55 hébergeurs labellisés Accueil vélo

1,8 million usagers sur voies vertes depuis 2015



Enjeux et cadre d'intervention

- Depuis plus de 30 ans, le Département porte une politique volontariste pour préserver et gérer l'eau, ressource vitale et patrimoine commun
- Pour faire face aux impacts du changement climatique sur la ressource et répondre dans la durée aux usages de l'eau, le Département s'adapte, entreprend et innove pour la qualité de vie de ses habitants

Le sens de l'action départementale

- Garantir un accès à l'eau potable de qualité et sécurisé
- Contribuer à la réduction des pollutions domestiques, agricoles et industrielles des masses d'eau
- Participer à la préservation et à la restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques
- Développer une ingénierie technique dédiée auprès des collectivités

« Ça s'est passé en 2023 »

- Signature de 5 contrats territoriaux « eau et milieux aquatiques »
- Lancement du projet de rapport cadre sur l'eau : état des lieux départemental et organisation d'ateliers de concertation thématiques
- Inauguration de 2 projets soutenus: système d'assainissement de Varennes-sur-Tèche et station d'eau potable Les Monins de Coulanges
- Co-Organisation d'une rencontre sur la gestion des eaux pluviales à Chappes

- ✓ 6 000 km de cours d'eau et 4 000 étangs/plans d'eau
- ✓ 64 Mm³ prélevés en eaux souterraine et superficielle
- ✓ 13 000 km de réseau AEP pour 185 000 abonnés
- ✓ 324 stations d'épuration
- ✓ Une ingénierie départementale de 25 ETP
- ✓ 450 K€ de recettes de fonctionnement issus de l'Agence de l'eau
- ✓ Une enveloppe budgétaire de 4 M€ en 2023



Favoriser le tourisme de pleine nature

Enjeux et cadre d'intervention

- Depuis 2009, le Département est engagé dans la maîtrise et l'organisation du développement des sites de pratique pour les activités de pleine nature à travers le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI),
- Depuis 2018, le projet Allier Pleine Nature renforce et qualifie l'offre d'activités touristiques de plein air du Bourbonnais.

Le sens de l'action départementale

- Le Département favorise le développement du slow tourisme et du tourisme vert à travers la création d'axes de mobilités douces sur le territoire,
- Le Département valorise l'identité nature du Bourbonnais à travers l'équilibre de l'offre locale,
- L'action départementale permet la pratique d'une activité physique de bien-être respectueuse de l'environnement .

« Ça s'est passé en 2023 »

- Inscription de 8 nouveaux équipements au PDESI (5 réseaux de petite randonnée, 1 GR de Pays, 1 Espace VTT et 1 réseau de randonnée équestre),
- Soutien technique et financier dans l'équipement et la sécurisation des sites d'escalade,
- Renouvellement de notre participation au dossier GTMC,

- ✓ 310 PR pour 3 550 km
- ✓ 9 sites naturels d'escalade labélisés FFME
- ✓ 250 000 € de retombées économiques sur le territoire grâce à la GTMC



Enjeux et cadre d'intervention

- Le Département accompagne volontairement les propriétaires, publiques et privés, de patrimoines protégés au titre des Monuments historiques (MH)
- Le Département s'est saisi en 2004 de la compétence Patrimoine rural non protégé (PRNP)

Le sens de l'action départementale

- Préserver le patrimoine bourbonnais pour le faire connaître au plus grand nombre et le transmettre aux générations futures.
- En faire faire un élément de fierté pour ses habitants et d'intérêt pour les personnes extérieures
- Accompagner les propriétaires dans leurs travaux et les financements (Etat, Région, Fondation du Patrimoine...)

« Ça s'est passé en 2023 »

- 22 mars, 1er copil pour le projet de restauration et mise en valeur du prieuré clunisien de Souvigny
- 9 juin, lancement de la souscription pour la rénovation de la chapelle de l'IME de Neuville

- MH PRIVÉS : 181 822 € engagés pour 17 dossiers
- MH PUBLICS : 555 119 € en accord de principe pour 10 dossiers
- PRNP PRIVE : 409 358 € engagés pour 7 dossiers
- PRNP PUBLIC : 148 410 € en accord de principe pour 7 dossiers

Soit au global 1 294 709 € (+18% par rapport à 2022) pour 81 dossiers



Accompagner l'agriculture vers plus de résilience

Enjeux et cadre d'intervention

- Dérèglement climatique, baisse du cheptel départemental, renouvellement des exploitants agricoles
- Interventions en faveur de l'agriculture en lien avec la Région (convention adoptée en Session de décembre 2022)

Le sens de l'action départementale

- Soutenir l'adaptation de l'agriculture locale aux nouveaux contextes climatiques et économiques
- Financer des investissements dans des matériels innovants et plus performants, améliorant le bien-être animal et les conditions de travail, limitant l'utilisation d'eau et d'intrants
- Renforcer et diversifier la production agricole pour répondre aux enjeux d'une alimentation de proximité et de qualité

« Ça s'est passé en 2023 »

- Programmation des premiers dossiers FEADER pour 626 000 €
- Renouvellement de la convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture (2023-2025): soutien à l'innovation, promotion des circuits courts et des signes de qualité, diversification des activités, production d'énergies renouvelables en lien avec l'agriculture

*3,7 millions € sur 5 ans pour
l'agriculture bourbonnaise (FEADER
2023-2027)*

*650 éleveurs équipés de lave-bottes
grâce au soutien du Département en
2023*

*3 000 arbres forestiers plantés par le
CETEF dans l'hiver 2022-2023*



Enjeux et cadre d'intervention

- Depuis 2013, le Département adhère à l'association Agrilocal, ce qui permet aux acheteurs publics de contractualiser très simplement avec des fournisseurs locaux
- En 2022, le Département s'engage dans une démarche de plan alimentaire départemental

Le sens de l'action départementale

- Définir, piloter et coordonner une stratégie départementale en faveur de l'alimentation de proximité
- Valoriser et développer les circuits courts
- Promouvoir les produits locaux de qualité
- Lutter contre la précarité alimentaire des publics fragiles

« Ça s'est passé en 2023 »

- Comité de pilotage avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation de l'Allier
- Événementiel « Le grand repas » 24 établissements ; 11 000 convives
- Adoption d'une aide financière à l'achat de produits locaux pour les collègues

Alimentation et circuits courts

*30 acheteurs et 39 fournisseurs
actifs sur agrilocal03*

*9,3 tonnes de pommes de terre,
10,4 tonnes de yaourt
7,4 tonnes de volaille
achetés via agrilocal03*



Tous mobilisés contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

Enjeux et cadre d'intervention

- Depuis 2017, le Département propose un accompagnement pédagogique aux collèges pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- En parallèle, le Département investit dans des salad'bars et des selfs collaboratifs pour permettre aux convives d'être acteur de leur repas
- Equiper les cuisines de fours à basse température permet d'avoir moins de perte de matières à la cuisson et d'obtenir une viande plus tendre et gouteuse.

Le sens de l'action départementale

- Accompagner les collèges pour réduire le gaspillage alimentaire
- Faire évoluer les pratiques des professionnels pour prendre en compte les retours des convives
- Sensibiliser les convives à l'alimentation et à la réduction du gaspillage alimentaire

« Ça s'est passé en 2023 »

- 2 nouveaux collèges se sont engagés dans le dispositif d'accompagnement pédagogique
- Investissement dans 1 salad'bar, 1 four à basse température, 2 tables de tri des déchets collaborative
- Formation des chefs de cuisine à l'utilisation des nouveaux fours

27 collèges depuis 2017 ont participé à ce dispositif

62 g/plateau – réduction de plus de 30 % du gaspillage alimentaire depuis 2017

22 salad'bar , 16 fours à basse température



Sobriété et transition énergétique

Enjeux et cadre d'intervention

- Effets du changement climatique, indépendance énergétique, maîtrise des coûts, etc. : des enjeux majeurs qui nous concernent tous
- Le Département, une collectivité aux multiples leviers (solidarités territoriales, compétence habitat, patrimoine bâti important, etc.)
- Décembre 2022: adoption par l'Assemblée départementale d'un rapport cadre « Sobriété énergétique et énergies renouvelables »

Le sens de l'action départementale

- En responsabilité, un engagement fort de sobriété énergétique sur nos bâtiments (atteindre 50 % d'économies d'énergie en 2035)
- Une ambition: l'autonomie énergétique en 2035 pour le Bourbonnais, par des dispositifs adaptés, des partenariats et des initiatives inédites
- Des orientations stratégiques et opérationnelles pour favoriser un développement équilibré et intégré des énergies renouvelables

« Ça s'est passé en 2023 »

- Premières réunions de travail associant Département, Etat, SDE et EPCI
- Lancement par le SDE d'une étude départementale confiée à la SAFER d'identification du foncier public potentiellement mobilisable dans le cadre du projet de développement de parcs solaires d'initiative publique
- Inauguration de la micro centrale hydroélectrique de Vaumas (Besbre)

*Bâtiments départementaux:
Un objectif d'atteindre 50 %
d'économies d'énergie en 2035*

*Une AP de 1,5 M€ ouverte au
titre de l'AMI hydroélectricité
2023-2027*

*Aides aux particuliers en 2023 :
47 chaudières bois énergie et
104 poêles à granulés*



Patrimoine immobilier départemental et énergie

Engagement dans l'élaboration d'un SDIE : Schéma Directeur Immobilier Energie

Enjeux et cadre d'intervention

- Le périmètre concerne la patrimoine bâti du Département
- L'objectif est de définir nos orientations stratégiques puis de disposer d'un outil de pilotage pour mettre en œuvre la transition énergétique voulue par le Département

Le sens de l'action départementale

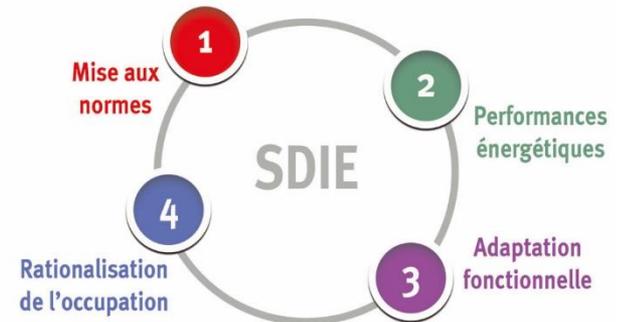
- Réduire les émissions de CO2 de son patrimoine.
- Trouver la meilleur stratégie pour transformer et adapter ses bâtiments aux besoins de demain

« Ça s'est passé en 2023 »

- Validation et lancement de la démarche
- Réalisation du diagnostic
- Etablissement d'une première trajectoire à patrimoine constant

Consommation annuelle des
bâtiments départementaux :

29,1 GWh
4 630 t_{eq}CO₂/an
3,1 M€ TTC



Enjeux et cadre d'intervention

- La fabrication d'un téléphone ou d'un ordinateur représente 80 % de son empreinte carbone
- Seulement 16 % des matériels sont recyclés
- La durée de vie d'un ordinateur est passée de 11 ans en 1985 à 2 ans en 2022

Le sens de l'action départementale

- Une mise en œuvre en associant un ESAT
- Clauses DEEE dans les consultations
- Extension du principe à tous les matériels (y compris câbles et petits consommables)

« Ça s'est passé en 2023 »

- Mise en place d'un circuit vertueux :
 - Enlèvement gracieux des matériels par l'ESAT
 - Récupération et valorisation de **tous les matériels**
- Récupération des matériels actifs (switchs) des collègues
- Acquisition de téléphones reconditionnés

Recyclage des matériels électroniques

Récupération par l'ESAT :

- 100 PC fixes,
- 120 écrans,
- 180 téléphones portables,
- 15 imprimantes,
- 20 vidéoprojecteurs

110 téléphones reconditionnés acquis

55 sacs de toners recyclés

120 kg de bandes de sauvegarde



Préservation de la biodiversité et accueil du public sur les ENS

Enjeux et cadre d'intervention

- Politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) votée en 1999
- Préserver les milieux naturels (habitats/espèces), les paysages et dans certains cas leur dimension historique/culturelle
- Participer au maintien de la biodiversité, notamment de la TVTB
- Développer des sites représentatifs de la richesse naturelle de l'Allier

Le sens de l'action départementale

- Une mise en œuvre associant les collectivités locales et acteurs locaux
- Des programmes de travaux, d'entretien, de connaissances et de suivis
- Des aménagements et animations pour accueillir et informer le public

« Ça s'est passé en 2023 »

- Réalisation d'un pâturage itinérant en bord d'Allier (Chavennes/Verdiaux)
- Cartographie des habitats et suivis naturalistes sur plusieurs sites
- Sécurisation des passerelles et sentiers publics connexes (Gorges de la Bouble)
- Réhabilitation de la maison d'entrée de site (Haute vallée du Cher)
- Réalisation de panneaux sur les moulins (Gorges de la Bouble)

17 ENS (rivières, étangs, gorges, coteaux calcaires, landes, forêts, bocage, pelouses,...)

1240 ha faisant l'objet d'un plan de gestion

Des espèces remarquables:

Saumon, Loutre, Balbuzard, Pie Grièche à tête rousse, Grand-Duc, Azuré du Serpolet, Orchidées, etc.



Arbres, bocage et haies - Paysages

Enjeux et cadre d'intervention

- Dérèglement climatique, cadre de vie, biodiversité, adaptation de l'agriculture, qualité et attractivité de nos territoires
- S'appuyer davantage sur nos compétences et nos leviers (solidarités territoriales, ingénierie de projets, infrastructures, ENS, etc.) pour mieux connaître, conseiller, sensibiliser, expérimenter, etc.

Le sens de l'action départementale

- Porter, en partenariat avec l'Etat et en relation étroite avec les EPCI la réalisation d'un Atlas départemental des paysages, véritable outil de connaissance et de référence
- Engager un programme ambitieux sur le mandat: « 350 000 arbres pour le Bourbonnais »
- Poursuivre les partenariats avec la Mission haie Auvergne

« Ça s'est passé en 2023 »

- 5 mai: lancement officiel de la réalisation de l'Atlas des paysages
- Octobre 2023: délibération adoptant le projet 350 000 arbres et ses conditions générales de mise en œuvre
- Signature d'une convention de partenariat avec la Mission haies Auvergne pour une campagne de plantation hivernale 2023/2024 (7 000 arbres)
- Création d'un dispositif d'aide à la plantation (collectivités, associations)

Plus de 11 000 arbres et arbustes plantés en 2023 avec le soutien ou par le Département

2023-2024: le calendrier prévu de réalisation de l'Atlas des paysages (Cabinet EPODE)



Tableau de correspondance avec les objectifs de développement durable:

Projet/action	Obj. DD 1	Obj. DD 2	Obj. DD 3	Obj. DD 4	Obj. DD 5
1/Prise en compte du DD dans les marchés publics	X	X	X	X	X
2/Agir en faveur des services aux publics			X	X	
3/L'intergénérationnel pour préserver les capacités des séniors			X	X	
4/Accueil des personnes porteuses d'un handicap sur les ENS	X	X	X	X	
5/Mon Allier numérique			X	X	
6/Prendre en compte du DD dans les politiques RH	X		X	X	
7/Conseil départemental des jeunes			X	X	
8/Habitat et rénovation énergétique	X	X	X	X	X
9/ Soutien aux communes et amélioration du cadre de vie	X		X	X	
10/Entretien et exploitation des routes et enjeux DD	X	X			X
11/Valoriser le territoire par la pratique du vélo	X	X	X	X	

1 : La lutte contre le changement climatique

2 : La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

3 : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

4 : L'épanouissement de tous les êtres humains

5 : La transition vers une économie circulaire

Tableau de correspondance avec les objectifs de développement durable:

Projet/action	Obj. DD 1	Obj. DD 2	Obj. DD 3	Obj. DD 4	Obj. DD 5
12/Préserver et gérer la ressource en eau		X	X	X	
13/Favoriser le tourisme de pleine nature	X	X	X	X	
14/Préserver et faire connaître le patrimoine historique bourbonnais	X	X	X	X	
15/Accompagner l'agriculture vers plus de résilience	X	X	X	X	X
16/Alimentation et circuits courts	X	X		X	X
17/Lutte contre le gaspillage alimentaire	X	X		X	X
18/Sobriété et transition énergétique	X	X	X	X	X
19/Patrimoine immobilier départemental et énergie	X				X
20/Recyclage des matériels électroniques	X	X			X
21/Préservation de la biodiversité et accueil du public	X	X		X	
22/Arbres, bocage et haies - Paysages	X	X		X	

1 : La lutte contre le changement climatique

2 : La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

3 : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

4 : L'épanouissement de tous les êtres humains

5 : La transition vers une économie circulaire

Bilan Carbone Patrimoine et Services

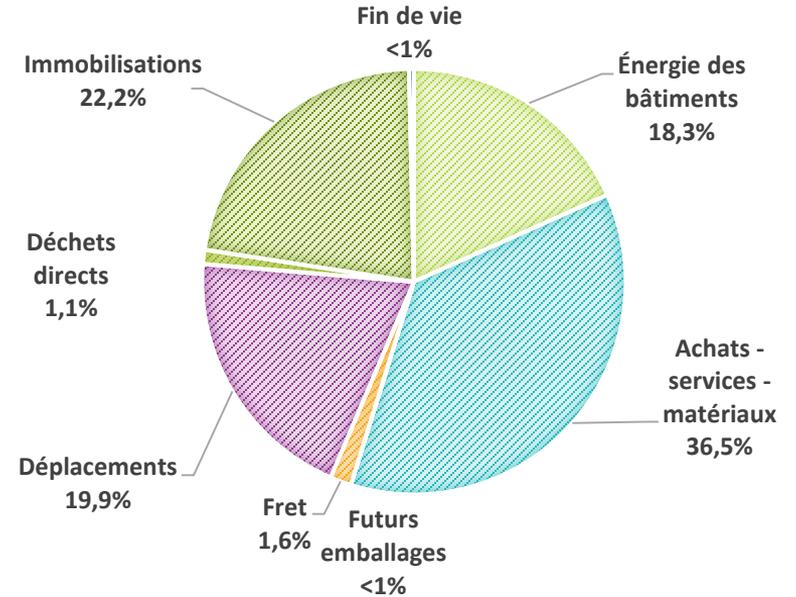
Département de l'Allier

En application de l'article L229-25 du Code de
l'Environnement



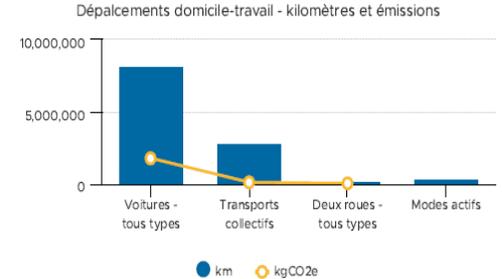
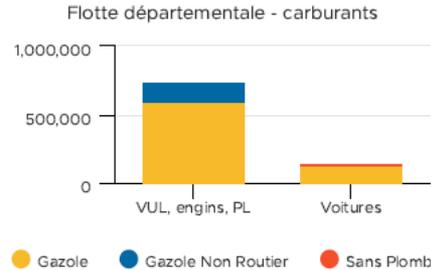
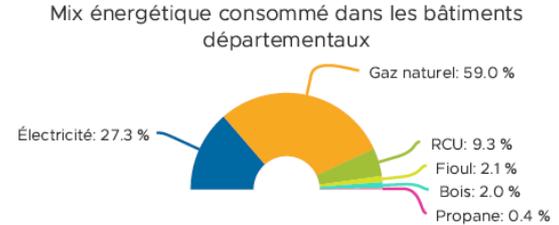
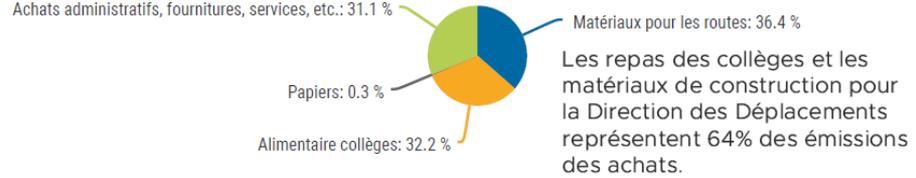
- Réalisation d'un BEGES en 2022
- Année de référence: 2019
- Etabli sur la base des données d'analyse portant sur le périmètre « patrimoine et services »
- Méthode: Bilan Carbone ©
- BE: Mosaïque Environnement
- Les activités du Conseil départemental ont émis en 2019 : 26 316 t Co2

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR CATÉGORIE, EN 2019



- **1^{er} poste : les achats**
- **2^{ème} poste : les bâtiments**
- **3^{ème} poste : les déplacements professionnels et domicile-travail**

Bilan des émissions des gaz à effet de serre



Le plan d'action associé au bilan

Réduire et optimiser les déplacements

- 1 - Réduire les déplacements domicile-travail grâce au télétravail
- 2 - Réduire les émissions des déplacements professionnels (covoiturage, transports en commun, visio, etc.)
- 3 - Poursuivre le renouvellement de la flotte vers des véhicules bas-carbone

Améliorer la performance et les usages des bâtiments

- 1 - Poursuivre la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments
- 2 - Poursuivre et amplifier l'intégration des enjeux énergie-climat dans les constructions neuves et les travaux de rénovation
- 3 - Sensibiliser les usagers des bâtiments

-8%

Réduire l'empreinte carbone des matériaux de voirie

- 1 - Mettre en place des mesures de réduction des GES dans le futur Schéma Directeur Routier
- 2 - Expérimenter des techniques innovantes pour l'entretien des chaussées
- 3 - Préserver les chaussées en utilisant des techniques d'entretien qui réduisent les émissions

Réduire l'empreinte carbone des achats alimentaires

- 1 - Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire
- 2 - Répondre aux obligations d'une offre végétarienne et réduire l'empreinte carbone de l'alimentation

Réduire l'empreinte carbone du courrier

- 1 - Poursuivre la dématérialisation d'une partie du courrier

